

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 61

Pouvoirs : 9

L'an deux mil vingt-cinq, le dix huit décembre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 10 décembre 2025.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLAENT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINNE	Michel	Présent			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGE	GALLET	Jean-Louis	Présent			DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne			Pouvoir à LEBOUUCQ Jean-Yves	BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente			FOUCAULT	Joël	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier	Présent			GORAK	Jacky	
CORDEY	BISSON	Roger		Absent		BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAISS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNAY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel	Présent			MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent			ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier	Présent			CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent					
FALAISE	LE VAGUEREE-MARIE	Cécile	Présente					
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaelle			Pouvoir à GRACIA Fabrice			
FALAISE	DAGORN	Grégoire		Absent				
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente					
FALAISE	LEBAILLY	Bénédicte			Pouvoir à CANONNE Magali			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent					
FALAISE	PETIT	Sandrine			Pouvoir à RICHARD Bastien			
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia		Absente				
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent					
FALAISE	DEWAELE	Clara			Pouvoir à MESNIL Jean-Philippe			
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc			Pouvoir à DEWAELE Kévin			
FALAISE	MARTIN	Béatrice			Pouvoir à MARY ROUQUETTE Valérie			
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente					
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent					
FOURCHES	LEROY	Eric	Présent			MACE	Gilles	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente			OUIN	Michel	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			GUILLOT	Laurent	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François	Présent			PAGNY	Brigitte	
LA HOUGUETTE	GRENIER	Sylvie	Présente			LEMAITRE	Jean-Claude	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			SAINT-MARTIN	Magali	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MESNIL VILLEMET	LECOQ	André		Absent		NOEL	Colette	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			CARUHEL	Jérôme	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques			Pouvoir à REUSSNER Edouard	LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien		Absent		KIPRE	Théodore	
LES MOUTIERS EN AUGE	POURRIT	Alain	Présent			SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian	Présent			GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent			SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain		Absent		CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian	Présent			MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René	Présent			DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGE	ORIOT	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves		Absent		SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent			SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine			Pouvoir à MAUNOURY Maryvonne	ANQUETIL	Maryline	Présente
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne		Absente				
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard			Pouvoir à MAUNOURY Maryvonne			
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente					
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie		Absent				
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige	Présente					
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente					
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis		Absent		HEUZE	Xavier	
SAINTE GERMAIN LANGOT	BURON-LEDARD	Nadège	Présente			PIERRE	Pascal	
SAINTE MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			KLEIN	Yann	
SAINTE PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINTE PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			BOURY	Stéphane	
SASSY	VARIN	Dominiique	Présent			DELAUNAY	Julien	
SOULANGY	POUPARD	Philippe				DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe	Présent			GASNIER	Elisabeth	Présente
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette	Présente			LECOMTE	Cyril	
USSY	DELILE	Éric	Présent			CRESPIN	Estelle	
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRÉ	HAGHEBAERT	Daniel	Présent			SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Frank				LEFEVRE	Pascal	Présent

## CADRE DE VIE - HABITAT – PACTE TERRITORIAL DEROGATOIRE - CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU SERVICE PUBLIC DE LA RENOVATION AVEC SOLIHA ET BIOMASSE NORMANDIE

Le Pacte Territorial France Rénov' constitue le cadre national et départemental du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), mis en place dans la continuité des missions auparavant financées par le programme SARE et dans le prolongement des dispositifs portés par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Il vise à garantir un service public homogène, accessible à tous les ménages, quelle que soit leur situation, dans l'ensemble des champs de l'amélioration de l'habitat : rénovation énergétique, autonomie, lutte contre l'habitat indigne, adaptation et rénovation des copropriétés.

Dans le Calvados, en l'absence de Pacte territorial porté directement par certains EPCI, un **Pacte Territorial Dérogatoire (PTD)** est déployé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Celui-ci est porté par l'Espace Conseil France Rénov' départemental, assuré par le groupement associatif composé de **Biomasse Normandie** (mandataire), **CDHAT** et **SOLIHA Territoires en Normandie**.

Afin d'assurer la continuité du service public local de la rénovation de l'habitat sur le territoire du Pays de Falaise et d'accompagner les ménages dans leurs projets, une convention annuelle doit être conclue pour l'année 2026 avec Biomasse Normandie et SOLIHA Territoires en Normandie.

Les collectivités s'étant déjà engagées dans une OPAH peuvent poursuivre jusqu'à leur terme.

Pour l'année 2026, les coûts de mise en œuvre sur le territoire, correspondant aux missions des volets obligatoires du Pacte (dynamique territoriale et information-conseil-orientation), sont récapitulés comme suit :

	THEMATIQUE			Coût annuel pour la CdC (2026)
	Energie	Autonomie	Lutte contre l'habitat indigne	
SOLIHA	<u>Public</u> : Très modeste et modestes	<u>Public</u> : Très modeste, modestes, intermédiaire et supérieurs	<u>Public</u> : Très modeste, modestes, intermédiaire et supérieurs	9 372 €
BIOMASSE NORMANDIE	<u>Public</u> : Intermédiaires et supérieurs			8 440 €

La convention fixe notamment :

- les jours de permanence physique,
- les jours d'animation,
- les modalités de contribution financière,
- les modalités de transmission des bilans,
- les engagements de la collectivité pour l'accueil du public et la communication.

### *Pour la Communauté de communes du Pays de Falaise*

A la date de signature de la convention, le territoire est couvert par :

- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui perdure jusqu'en juillet 2026 et qui couvre :

- Thématique : Energie, Autonomie, LHI ;
- Ménage : Propriétaire occupant et propriétaire bailleur ;
- Ressources : Très Modeste, Modeste

et par :

- Le Pacte territorial dérogatoire, objet de cette convention portera sur les missions du socle obligatoire (volets Dynamique territoriale & Information - Conseil – Orientation) qui seront assurées par SOLIHA, en complémentarité avec les dispositifs opérationnels actuels.

Les champs d'intervention sont les suivants :

- Dynamique territoriale (volet 1) et information conseil et orientation (volet 2),
- Sur les thématiques de la rénovation énergétique, l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement et l'habitat indigne.
- Auprès des propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires et syndicats de copropriétaires.

#### Le Conseil communautaire,

- Vu la délibération n°106/2019 du conseil communautaire du 27 juin 2019 approuvant le plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Vu la délibération n°37/2021 du conseil communautaire du 25 mars 2021 approuvant la création d'un espace FAIRE dans le cadre du programme SARE ;
- Vu les délibérations du conseil d'administration de l'ANAH des 13 mars 2024, 12 juin 2024 et 9 octobre 2024 relatives à la mise en œuvre du Pacte territorial France Rénov ;
- Vu la convention du Pacte territorial dérogatoire dans le Calvados entre l'ANAH, l'Etat et le groupement associatif composé de Biomasse Normandie, CDHAT et SOLIHA Territoires Normandie du 11 octobre 2024 ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 4 décembre 2025 ;
- Considérant l'intérêt de poursuivre les actions engagées en matière d'accompagnement à la rénovation énergétique ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 70
	Pour : 70
	Contre : 0

- APPROUVE les modalités de conventionnement pour l'année 2026 avec BIOMASSE NORMANDIE et SOLIHA Territoires en Normandie dans le cadre du Pacte Territorial Dérogatoire, telles que prévues dans la convention annexée à la présente délibération ;
- AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer la convention de mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat au titre du Pacte Territorial Dérogatoire avec BIOMASSE Normandie et SOLIHA TERRITOIRES EN NORMANDIE ;
- S'ENGAGE à imputer les dépenses correspondantes au budget principal des exercices concernés.

*Certifiée exécutoire compte tenu de la  
transmission en Préfecture le : 23 DEC. 2025  
Et de la publication électronique le : 30/12/2025*

Le Président  
Jean-Philippe MESNIL

